



# Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure 30 avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-cotedazur.org> – e-mail : 090000@handball-france.eu

---

## COMMISSION REGIONALE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

### PROCES VERBAL N°1

Lundi 12 septembre 2011

---

Présents : J. AUDOIN - R. BADALASSI (COC Pdt Dpt) – P. BOURGEOIS (invité) - P. BOULEN (Invité) - B. CAMMARERI - M. LE GARREC

Excusés: V. PATUCCA - A. ROQUELAURE - A.LAZARO (COC Pdt Dpt)

Le PV N° 6 du 14/06/2011 est approuvé à l'unanimité.

Un bilan succinct est réalisé sur la FdMe utilisée « grandeur nature » pour la première fois ce week-end. Le bilan est plutôt positif. Un seul club de la région ne l'a pas utilisée, les autres ont connu quelques petits problèmes qui devraient être rapidement gérés par la FFHB.

Nous procédons au tirage au sort de la Coupe de la Ligue féminine dont le premier tour se déroulera le 10/11 décembre 2011 :

Vallis Auréa - OGC Nice CA HB  
US Cagnes - ASPTT Grasse MS  
Cavigal Nice HB - HB Gardéen  
HB des Collines - ASBTP Nice HB  
Carros HBC - Toulon St Cyr Var HB  
US Crauroise - AS Cannes

Exempts : Val d'Argens - HBC Farlefois

Nous rappelons que les clubs de PNF participent obligatoirement à la Coupe de la Ligue. Le premier nommé reçoit et devra saisir la conclusion par le biais du logiciel Gest'Hand.

Le nombre de clubs inscrits en masculin (18) nous oblige à procéder à un tour dit « de cadrage » qui se déroulera le 1/2 octobre 2011.

Le tirage au sort désigne les matchs suivants :

Mandelieu HB - Hyères Olympique  
ES Cros de Cagnes - La Seyne Var HB

Le premier nommé reçoit et devra saisir la conclusion par le biais du logiciel Gest'Hand.

Nous rappelons que la Coupe de France est absolument prioritaire et que c'est éventuellement le match de Coupe de la Ligue qui est à reporter.

Les quatorze autres clubs : St Raphaël, ASPTT Grasse masculin, Draguignan Var HB, AMSL Fréjus, US Crauroise, Val d'Argens, Cavigal Nice HB, Carros HBC, Vence HBS, AS Monaco, Sanary, HB3M, HBC Farlefois et ST Maxime sont exempts.



# Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure 30 avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-cotedazur.org> – e-mail : 090000@handball-france.eu

Un rappel important du règlement de la compétition -16Région : le club qui reçoit doit désigner des jeunes arbitres tuteurs. En l'absence de JA, c'est le règlement fédéral qui doit s'appliquer : Art 92.1 du règlement de la FFHB qui renvoie à l'article 2.7.2 des dispositions concernant l'arbitrage qui lui-même renvoie à l'article 7.2 du code de l'arbitrage (on est arrivé !) :

- A) Défaillance d'un des 2 arbitres : l'arbitre présent arbitre seul.
- B) Défaillance des 2 arbitres :
  - 1- Solliciter le concours d'un binôme officiel ou d'un arbitre officiel neutre se trouvant dans la salle
  - 2- En cas d'absence d'un binôme officiel ou d'un arbitre officiel neutre, confier la direction du match à  
à tout binôme officiel ou à tout autre arbitre présent (s'il y en a plusieurs, c'est celui qui a le grade le plus élevé qui arbitre, en cas d'égalité d'échelon on tire au sort)  
Ces arbitres doivent impérativement présenter leur licence arbitre en cours de validité
  - 3- A défaut de tout arbitre officiel, chaque équipe désigne un joueur en vue d'arbitrer. Le tirage au sort décide de celui qui fera fonction, l'autre joueur ne peut en aucun cas prendre part au jeu (chaque équipe se retrouve diminuée d'un joueur)

## **LE NON RESPECT DE CES DISPOSITIONS ENTRAINE LA PERTE DU MATCH PAR PENALITE POUR LES 2 EQUIPES .**

La Présidente donne la parole à P. Bourgeois pour un compte rendu de la réunion des présidents de club qui s'est tenue à Monaco lors du Trophée des Champions.

Il fait part d'une demande de création d'un championnat régional des moins de 14 masculins. Le nombre d'équipes, important dans cette catégorie, amène les 2 comités à proposer plusieurs championnats de niveaux différents.

Pourquoi ne pas envisager un championnat régional sur toute l'année qui regrouperait les meilleurs. Il faut travailler sur une proposition à présenter aux clubs lors de l'Assemblée Générale de Ligue.

Tous les sujets ayant été abordés, la Présidente lève la séance.

Michèle LE GARREC  
Présidente de la Commission Régionale d'Organisation  
Des Compétitions